

Numéro	06
Objet	PROJET DE RENOUELEMENT URBAIN JULES-GUESDE - BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE ET APPROBATION
Rapporteur	Philippe GUNDALL

Date de convocation et d'affichage : 01 octobre 2021.

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h15.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 111
- Votants (présents + pouvoirs) : 126

Présents : ABEL Jean-Pierre, BACHMANN Jean-Marie, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëffitia, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRANLE Christian, BRET Marc, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Bernard, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, CHOMAT Christophe, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DA ROCHA Katia, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DRAGON Jean-Luc, DRIAT Boris, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, FARINE Bruno, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, FRAPIN David, GACHOWSKI Jacques, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOUILLET Marcel, GAURIER Claude, GAUTHIER Anne-Sophie, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GONCALVES José, GOJARD Pascal, GROSJEAN Patrick, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HIRTZIG Jack, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, HUP Carole, JOLLIOT Marie-France, JOUAULT Gervaise, KIEHN Patricia, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Anaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MARTINOT Bruno, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MENNETRIER Nicolas, MOSER Alain, NINOREILLE Francine, NONCIAUX-GRADOS Véronique, OUADAH Karima, PAUWELS Cécile, PETIT Christine, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, QUINTART Sylvie, RAGUIN Jacky, OUDIN Michel, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Vincent, RICHARD Sophie, ROBLET Bernard, ROUSSEAU Pauline, ROUSSELOT Nicole, SAINTON Michel, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, THIENOT Régis, VAN DE ROSTYNE Alain, VIARDOT Gaëlle, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

Excusés et ont donné pouvoir : BAUDOUX Bruno à HONORÉ Nicolas, BILLET André à RAGUIN Jacky, BLASCO Thierry à BLASSON Christian, BOUDADI Rachida à François MANDELLI, CHAMPAGNE Anicet à BLANCHARD Dominique, DAHDOUH Fadi à FRAENKEL Stéphanie, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GAURIER Marlène à OUDIN Michel, GERARD Fabien à HENRI Pascal, GUILLAUMET Virginie à LEYMBERGER Brigitte, LEMELAND Carole à SEBEYRAN Marc, LEMELLE Flavienne à GARIGLIO Elisabeth, SERRA Frédéric à BOISSEAU Dominique, SOMSOIS Hervé à LE CORRE Marie, THOMAS Christine à BRET Marc.

Excusés : BAZIN-MALGRAS Valérie, BECARD Francis, DESROUSSEAU Pascal, GESNOT Dany, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, MEIRHAEGHE Sonia, MONTAGNE Jean-Jacques, POIVEZ Kevin, SIMON Éric.

Non-participation au vote :

- Présents : CHEVALIER Bertrand, GIRARDIN Olivier, GONCALVES José, LE CORRE Marie, LEDOUBLE Catherine.
- Excusés et ont donné pouvoir : LEMELLE Flavienne, THOMAS Christine, GANTELET Bruno, SOMSOIS Hervé.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		
		Pour	Contre	Abstention
126	9	117		

Le Conseil communautaire approuve à la l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 OCTOBRE 2021

**PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN JULES-GUESDE :
BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE ET APPROBATION**

Annexe : Dossier portant sur le bilan de la concertation préalable

Exposé :

Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 8 avril 2021, a fixé les objectifs et modalités de la concertation portant sur le projet de renouvellement urbain Jules-Guesde.

En application de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme, une phase de consultation préalable du public a été organisée du 15 mai au 15 juillet 2021 inclus.

Un dossier de présentation du projet comportant le périmètre du projet, différents documents cartographiques, une notice explicative des objectifs, enjeux et des opérations prévues dans le cadre du projet ainsi que le schéma directeur urbain en vigueur a été réalisé.

Cette concertation préalable a été annoncée sur les sites internet de Troyes Champagne Métropole et de la Ville de Troyes, dans le magazine municipal Press'Troyes du mois de mai et sur les réseaux sociaux le 3 mai.

A l'ouverture de la concertation, un dossier de présentation et un registre en versions papier ont été mis à disposition du grand public sur les sites de l'Hôtel du Petit Louvre et de l'agence Troyes Aube Habitat située sur le quartier.

Des affiches informant de la mise en ligne d'une visite virtuelle du projet et permettant aux habitants de s'exprimer sur le projet via une adresse mail dédiée jules.guesde@troyes-cm.fr ont été apposées dans plusieurs équipements du quartier (agence du bailleur, équipements publics, commerces), dans les halls d'immeubles gérés par le bailleur ainsi qu'au siège de Troyes Champagne Métropole.

Une réunion d'information, organisée par l'Elue référente du quartier, a été organisée le 1^{er} juin avec le conseil de quartier pour échanger sur le contenu du dossier et recueillir les observations des conseillers. En raison du contexte sanitaire, cette réunion a été organisée en visioconférence. Le dossier a été transmis aux conseillers de quartier pour les inviter à faire part de leurs observations.

Un atelier organisé le 9 juillet sur le quartier a d'autre part permis de recueillir l'avis d'habitants ou d'acteurs du quartier.

Au terme de cette concertation le bilan doit être dressé.

Bilan de la concertation préalable

Le dossier mis en ligne a été consulté par 325 visiteurs cumulés au cours de la période de consultation (statistiques via X-Enquêtes). Les contributions, demandes de précisions ou observations ont été faites par mail ou lors des réunions organisées (conseil de quartier, atelier). Aucune observation n'a été faite sur les registres papier mis à disposition.

Habitat :

- Mail 1 : Demande de renseignements d'une personne intéressée pour acheter un logement collectif privé (durée des travaux et demandes d'éléments cartographiques).
- Mail 2 : Demande de précisions concernant le type de travaux prévus à l'arrière de la rue de l'ancien stade par un acquéreur potentiel d'une maison individuelle existante (crainte d'avoir des immeubles trop proches).
- Un habitant a demandé si les logements individuels seront à louer ou à acheter et s'ils seront à prix abordables.

Secteur non démoli (partie sud du quartier) :

- Le conseil citoyen avait remis un rapport exhaustif comportant plusieurs propositions pour ce secteur et a réitéré son souhait d'une vigilance particulière pour maintenir une qualité de vie au-delà des travaux de requalification de la rue d'ores et déjà prévus.
- Une habitante a indiqué que l'immeuble 33-34 boulevard Jules-Guesde fait l'objet de plusieurs dysfonctionnements (boîte aux lettres cassées, insonorisation des logements, occupation abusive de halls).
- Un projet d'aménagement d'un espace potager collectif est souhaité sur ce secteur et a été évoqué lors du conseil de quartier.
- Une conseillère de quartier et une habitante ont interpellé sur le manque de jeux sécurisés pour les plus petits sur ce secteur.

Secteur démoli :

- Les habitants ont fait part d'une satisfaction globale sur les conditions de renouvellement et d'ouverture de ce quartier.
- Plusieurs habitants ont indiqué leur attachement aux arbres existants et notamment aux abords de l'école et en cœur de quartier.
- Questions concernant le devenir de l'espace initialement dédié à la construction d'une piscine : plusieurs remarques ont été faites sur la nécessité de prévoir plus d'espaces verts et des espaces récréatifs, ludiques pour tous les publics. La proximité de la nouvelle école doit aussi être prise en compte pour l'aménagement de cet espace (ne pas faire venir trop de circulation).
- Une habitante demande s'il est possible de conserver la mémoire de la place du Damier dans les futurs aménagements.
- Un conseiller de quartier propose que soit étudiée la création de réceptacles d'eau de pluie sur les toits des nouvelles constructions.

Gestion du quartier pendant les travaux

- Inquiétudes de riverains concernant la diffusion de poussières, d'amiante voire de plomb pendant les démolitions.

- Plusieurs conseillers de quartier ont exprimé des attentes quant à la vie du quartier durant les travaux (sécurisation des déplacements, organisation du stationnement, propreté, signalétique des parcours).
- Une habitante regrette l'absence de poubelles place du Damier.
- Une habitante a indiqué l'importance de maintenir une gestion satisfaisante des immeubles en attente de démolition.

Déplacements

- Multiples interpellations sur les conditions de la traversée piétonne du Boulevard Pompidou.
- Demande de bien prendre en compte les modes doux et les nouveaux dispositifs de déplacement dans la conception des espaces publics et de pistes cyclables sécurisées.

Information – communication

- La visite virtuelle du projet est un outil particulièrement apprécié mais qui doit être mis à jour régulièrement.
- Les conseillers de quartier et le conseil citoyen ont réitéré leur souhait d'être informés en continu sur le projet pour pouvoir poursuivre leurs contributions.
- Les bâches explicatives du projet installées sur des clôtures de chantier ont été appréciées mais il est important de mettre à disposition des panneaux d'information et des supports explicatifs régulièrement mis à jour et consultables sur le quartier.

Poursuite du projet

D'une manière générale, ces remarques viennent conforter le projet tel qu'il est envisagé et permettront d'avoir une vigilance particulière sur la conception des espaces publics, de la gestion du quartier pendant les travaux et de la qualité du cadre de vie concernant le secteur non démoli notamment.

Ce bilan incite donc à poursuivre la mise en œuvre de ce projet au sein du périmètre proposé et à organiser des consultations spécifiques ou territorialisées (ateliers thématiques, sujets ciblés : ilot n°2 du schéma directeur, etc) pour poursuivre la démarche de participation avec les habitants.

A cet effet, il est utile que l'opération soit déclarée d'utilité publique pour garantir son montage opérationnel jusqu'à la livraison et avec notamment la maîtrise complète du foncier.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le bilan de la concertation tel que ci-dessus exposé.**

